



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

obligation d'emploi

Question écrite n° 31484

## Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement sur l'obligation d'embaucher au moins 6 % de travailleurs handicapés. Cet objectif semblant loin d'être atteint dans la fonction publique, il lui demande de lui fournir le pourcentage précis de travailleurs handicapés dans tous les services dont il a la responsabilité.

## Texte de la réponse

Le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, placé sous l'autorité du Premier ministre, ne dispose pas d'administration propre. Dès lors, la question de l'honorable parlementaire relative à l'obligation d'embaucher au moins 6 % de travailleurs handicapés au sein des services sur lesquels le secrétaire d'État exercerait son autorité paraît sans objet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Dolez](#)

**Circonscription :** Nord (17<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31484

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Relations avec le Parlement

**Ministère attributaire :** Relations avec le Parlement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 septembre 2008, page 8314

**Réponse publiée le :** 28 octobre 2008, page 9348